

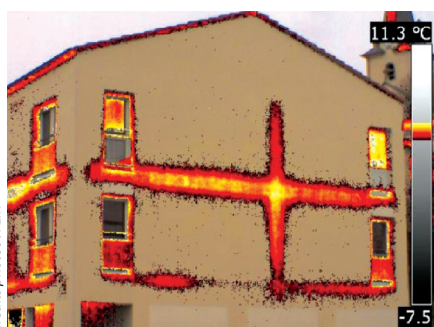
29%

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE APRÈS TRAVAUX

ASPECTS TECHNIQUES

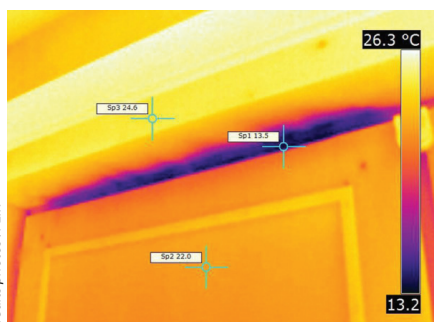
La maison date des années 1950, soit avant la première réglementation thermique qui impose une isolation minimale de l'habitat. Malgré les travaux d'isolation réalisés par l'ancien propriétaire (10 cm sur les murs et 20 cm dans les combles de laine minérale), lorsque la famille GORNET y emménage en 2007, un sentiment d'inconfort persiste dû aux déperditions de la porte d'entrée et de la dalle qui n'est pas isolée.

Crédits photos: FLIR



Ce cliché photographié à l'aide d'une caméra thermique montre bien les pertes de chaleur liées à la discontinuité de l'isolant et au défaut d'étanchéité des ouvrants.

Crédits photos: FLIR



Même observation sur une porte d'entrée ou la couleur violette montre la fuite des calories vers l'extérieur du bâti.

LES SOLUTIONS



Le remplacement de la porte d'entrée a été préconisé par l'opérateur, mais cela ne suffisait pas pour atteindre les 25% d'économies d'énergie après travaux et être éligible au programme *Habiter Mieux*.



L'application d'une mousse « *Isynene* » en sous face et l'insufflation de ouate de cellulose dans les planchers a permis l'isolation de la dalle sans compromettre l'espace de vie de la famille.

TÉMOIGNAGE

(CC de la Vôge vers les Rives de la Moselle)



Contexte : jeune mère vivant seule avec ses trois enfants, Mme GORNET prend contact en 2011 avec l'opérateur URBAM Conseil suite à un repérage mené dans la Communauté de Communes.

« J'avais l'impression de chauffer dehors. Il faisait froid malgré un chauffage performant ! »

En effet, Mme GORNET avait acquis un poêle à granulés pour avoir plus chaud. Mais malgré le poêle, elle est contrainte de laisser allumés les autres radiateurs en permanence en raison de la persistance de sa sensation de froid.

Accompagnement : Suite au diagnostic effectué à domicile par l'opérateur, Mme GORNET comprend que le problème ne vient pas seulement du manque d'isolation de la porte d'entrée, mais bel et bien du sous sol.

« Lorsque j'ai pris contact avec une société spécialisée dans les travaux d'isolation, j'ai été surprise par le montant du devis que j'imaginai beaucoup plus élevé. »

« Quand j'ai vu les devis et le montant de l'aide, j'ai dit « stop » ! Y'avait même pas à réfléchir ! »

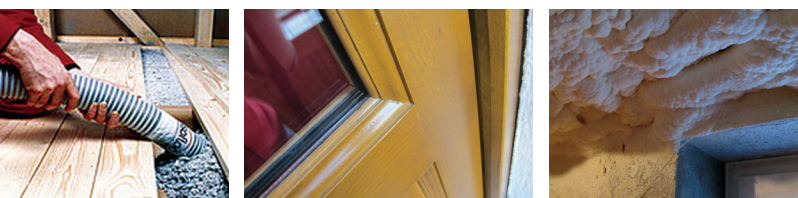
Combien de temps : de juillet 2011, date du premier contact à décembre 2011, fin des travaux, soit moins d'un mois entre la prise de contact avec l'opérateur et son diagnostic, 3 mois entre le dossier de demande et le versement de l'aide, 15 jours entre la commande et la fin des travaux.



La famille GORNET



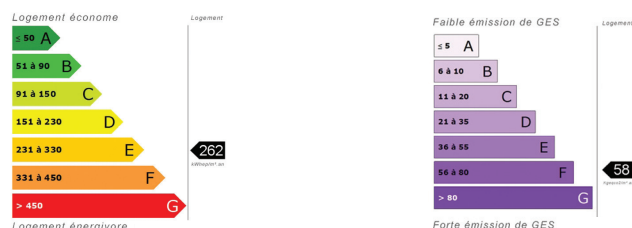
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique



FINANCEMENT DU PROJET

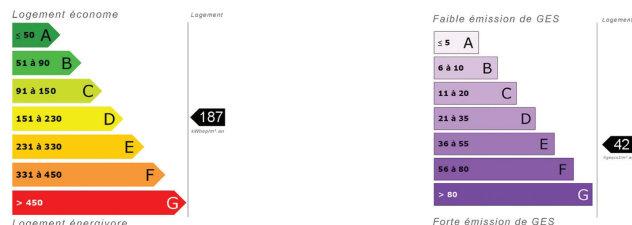
AVANT

145 € / mois
**Ce que paye la famille
en énergie avant les
travaux**



APRÈS

104 € / mois
**Ce que paye la famille
à présent**



Ces données résultent d'un calcul thermique conventionnel théorique. Les consommations réelles, selon l'usage, peuvent être différentes. Les économies affichées, spécifiques au logement étudié, ne sont pas transposables sur un projet similaire, chaque cas étant particulier.

**PLUS QU'UN GAIN ÉCONOMIQUE :
UN AVANTAGE EN TERME DE
CONFORT ET D'USAGE !**

L'isolation de la dalle a diminué la perception d'une différence de température entre le sol et l'air, ce qui provoque ce sentiment d'inconfort, cette sensation de froid.

« Depuis le renfort d'isolation, le poêle à bois suffit pour chauffer la maison en hiver ; il n'y a quasiment plus que le radiateur de la salle de bain qui est utilisé comme appoint aux pellets. Cela se traduit évidemment sur la facture, puisque la consommation de fuel a littéralement été divisée par 2 (le restant étant consommé pour l'eau chaude sanitaire). »

COÛT DES TRAVAUX : 4 243 €

Porte d'entrée (€ HT) :	1 970 €
Isolation de la dalle (€ HT) :	2 052 €
TVA : 5.5% :	221 €

AIDES : 4 243 € (100 %)

Anah + Prime Habiter Mieux :	3 008 €
CC Vôge vers les Rives de la Moselle :	500 €
Conseil Régional :	500 €
Conseil Général :	235 €

SOMME RESTANTE : 0 €

Retour sur investissement : immédiat

1.8 T CO₂ ÉCONOMISÉES PAR AN

**soit l'équivalent d'1.2 aller-retour
Paris-New York en avion par personne.**

Un projet accompagné par :



Travaux réalisés par :



Tout renseignement sur le programme *Habiter Mieux* : contacter l'Anah au 03 29 69 13 76